

@CTION ECO INVEST-SUD
Société à responsabilité limitée
au capital de 213 400 euros
Siège social : 1 Rue du Chevron d'Or
47300 PUJOLS
491370698 RCS AGEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JUILLET 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Janvier 2026

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Janvier 2026 s'élevant à 26 489,43 euros de la manière suivante :

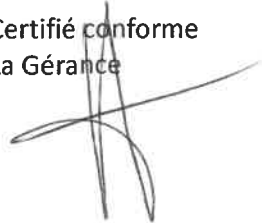
Bénéfice de l'exercice 26 489,43 euros
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 55 506,43 euros.

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31/07/2026

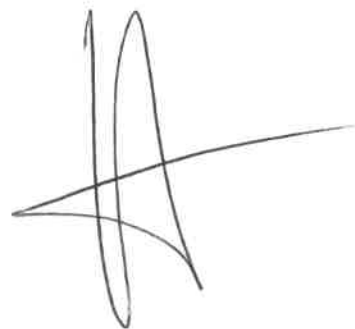
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Comptes annuels

PHOTOCOPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'M' shape with a horizontal line extending to the right.

Attestation d'Expert-Comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de :

SARL ACTION ECO INVEST-SUD
1 Rue Du Chevron d'Or
CS 50097
47302 VILLENEUVE SUR LOT

relatifs à l'exercice clos le **31/01/2026**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	388 180 euros
Chiffre d'affaires :	0 euros
Résultat net comptable :	26 489 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces diligences n'incluent pas l'inventaire et la valorisation des actifs, notamment ceux des stocks et des éventuels travaux en cours.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VILLENEUVE SUR LOT
Le 07/05/2026

Pour le Cabinet

Patrick MAURI

Expert-comptable

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/01/2026			31/01/2025
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	220 000	75 000	145 000	205 000
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	220 000	75 000	145 000	205 000
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 520	2 100	420	3 420
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	17 014		17 014	24 988
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	150 000		150 000	154 436
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	75 746		75 746	102 042
	Total de l'actif circulant (IV)	245 280	2 100	243 180	284 886
	Frais d'émission des emprunts (V)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	465 280	77 100	388 180	489 886
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an				

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
 (2) dont créances à moins d'un an

Mission de Présentation des Comptes

19 534

32 908

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/01/2026	31/01/2025
Capitaux Propres	Capital(dont versé)	213 400	296 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	93 012	93 012
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	25 841	25 841
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	29 017	61 478
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	26 489	11 635
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	387 760	488 566
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	420	1 320
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	420	1 320
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	388 180	489 886
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		420	1 320
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/01/2026	31/01/2025
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			4 500	3 000
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation				4 500	3 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			5 252	2 379
	Impôts, taxes et versements assimilés				378
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 100	
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			4 500	
Total des charges d'exploitation				11 852	2 757
RESULTAT D'EXPLOITATION				(7 351)	244
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/01/2026	31/01/2025
RESULTAT D'EXPLOITATION		(7 351)	244
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	3 841	4 361
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières	90 000	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		93 841	4 361
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 000	
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	50 000	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		60 000	
RESULTAT FINANCIER		33 841	4 361
RESULTAT COURANT avant impôts		26 489	4 605
	Produits exceptionnels		85 430
	Charges exceptionnelles		78 400
RESULTAT EXCEPTIONNEL			7 030
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
Total des produits		98 341	92 791
Total des charges		71 852	81 157
BENEFICE OU PERTE		26 489	11 635
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **388 180** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **98 341** euros et un total **charges** de **71 852** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **26 489** euros.

L'exercice considéré débute le **01/02/2025** et finit le **31/01/2026**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au 31/01/2026, ont été comptabilisés :

- La cession des parts détenues chez **SARL THERMO INVEST**, en août 2025, pour la somme de 90 000 € faisant apparaître une plus value comptable de 40 000 €.
- Une dépréciation des titres de participation de la SARL ZIELINSKI pour la somme de 10 000 € supplémentaire.
- Une provision pour créance douteuse pour la somme de 2 100 €
 - AQUITRUF 47 = 1 800 €
 - SARL ZIELINSKI = 300 €
- Une reprise sur provision pour la somme de 4 500 € suite à la mise en liquidation judiciaire en date de 09-2025 de la SARL AU PETIT COCHON et la constatation de la perte à hauteur de 4 500 € HT.

Rappel Evènements au 31/01/2021 :

- Une Dépréciation des Titres a été comptabilisée pour la somme de 50 400 €, à savoir :
 - B CELL DESIGN = 30 000 €
 - AU PETIT COCHON = 10 000 €
 - APPLICATIONS BIO PLASTIQUES & COMPOSITES = 10 400 €
- Une Provision sur clients douteux a été comptabilisée pour la somme de 6 000 €, à savoir :
 - APPLICATIONS BIO PLASTIQUES & COMPOSITES = 2 250 €
 - AU PETIT COCHON = 3 750 €

Rappel Evènements au 31/01/2022 :

- Une Dépréciation des Titres a été comptabilisée pour la somme de 40 000 €, à savoir :
 - AU PETIT COCHON = 15 000 €
 - AQUITRUF = 5 000 €
 - ZIELINSKI = 5 000 €
 - DISTRIBAT = 5 000 €
 - APPLICATIONS BIO PLASTIQUES & COMPOSITES = 10 000 €
- Une Provision sur clients douteux a été comptabilisée pour la somme de 1 500 €, à savoir :
 - APPLICATIONS BIO PLASTIQUES & COMPOSITES = 750 €
 - AU PETIT COCHON = 750 €

Règles et Méthodes Comptables

Rappel Evènements au 31/01/2024 :

Au 31/01/2024, il a été comptabilisé :

- Une Dotation aux Provisions des Titres de participation d'APPLICATIONS BIO PLASTIQUES & COMPOSITES pour la somme de 27 500 €
- Une Reprise de provision des titres de participation de DISTRIBAT pour la somme de 5 000 €.

Rappel Evènements au 31/01/2025

Au 31/01/2025, il a été comptabilisé :

- Une reprise sur provision des titres de participation de 47 900 € suite à la cession des parts détenues chez APPLICATION BIOLOGIE PLASTIQUE en date du 30/07/2024 pour la somme de 2 530.12 €
- La cession des parts détenues chez la SARL DISTRIBAT en date du 04/09/2024 pour la somme de 35 000 €.
- .

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Modernisation des états financiers

Le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce changement de réglementation constitue un changement de méthode comptable s'appliquant de façon prospective. En conséquence, les comptes comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

Les principales évolutions concernent :

- Une redéfinition du résultat exceptionnel : il regroupe d'une part les seuls éléments liés à un événement majeur et inhabituel, et d'autre part les seuls éléments liés à une origine purement fiscale, tels que les amortissements dérogatoires ou les provisions réglementées.

Règles et Méthodes Comptables

En conséquence, les autres opérations habituellement constatées en résultat exceptionnel sont, selon leur nature, classées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, impactant ainsi désormais le résultat courant. Par exemple :

- Les produits de cession d'immobilisations corporelles sont désormais présentés dans les produits d'exploitation sous une nouvelle rubrique « Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » alors que précédemment ils étaient présentés en produits exceptionnels.
- Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées sont désormais présentées dans les charges d'exploitation alors que précédemment elles étaient présentées en charges exceptionnelles.
- Les cessions d'immobilisations financières sont désormais présentées dans le résultat financier alors que précédemment elles étaient présentées dans le résultat exceptionnel.
- La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice est désormais incluse dans la rubrique « Subvention » au sein des produits d'exploitation alors qu'elle était présentée dans le résultat exceptionnel.
- La suppression de la technique du transfert de charge : les éléments concernés sont désormais déduits des charges d'exploitation concernées et ne sont plus présentés dans la rubrique « Reprises sur amortissements et dépréciations et provisions » comme auparavant. Le résultat d'exploitation n'est pas impacté.
- Une simplification des états financiers et du plan de comptes offrant une structure plus claire adaptée aux besoins actuels des entreprises.

Ce changement de présentation des états financiers n'impacte pas de manière significative la comparabilité des comptes annuels de l'entité.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

- Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2026
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations	270 000			50 000	220 000
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	270 000			50 000	220 000
TOTAL		270 000			50 000	220 000

Provisions

Règlement ANC 2022-06

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/01/2026
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	65 000	10 000			75 000
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	4 500	2 100	4 500		2 100
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	69 500	12 100	4 500		77 100
TOTAL GENERAL	69 500	12 100	4 500		77 100
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		2 100 10 000	4 500		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/01/2026	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 520	2 520	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 014	1 014	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	16 000	16 000	
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		19 534	19 534	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2026	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	420	420		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		420	420		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/01/2026	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 966,00	100,0000	296 600,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice		832,00	100,0000	83 200,00
	Du capital social fin d'exercice		2 134,00	100,0000	213 400,00

Filiales et participations

1/0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/01/2026

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SARL ZIELINSKI	40 866	25,00	25 000	10 000	
SARL ROXTRAD	1 561 197	25,00	25 000	25 000	
SARL AU PETIT COCHON		25,00	25 000		
SAS AQUI-TRUF 47	50 326	20,00	15 000	10 000	
SARL AEIP1	248 759	50,00	100 000	100 000	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SARL ZIELINSKI		321 186	(58 892)		
SARL ROXTRAD		3 063 913	224 822		
SARL AU PETIT COCHON					
SAS AQUI-TRUF 47		68 738	721		
SARL AEIP1		27 544	1 756		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Observations complémentaires : Filiales dont le capital détenu est inférieur à 10%

- B/CELL DESIG